

Arrestation de Donald Trump ? Le procureur Bragg semble se dégonfler

écrit par Monique B | 27 mars 2023



Samedi le 18 mars, l'ex-Président Donald Trump a annoncé sur

son site *Truth Social*, qu'il serait arrêté mardi le 21 mars, à cause d'une enquête menée par le bureau du procureur de Manhattan. En effet, le procureur Alvin Bragg chercherait à l'inculper en rapport avec une affaire bidon de « paiements occultes » à la star du porno Stormy Daniels en 2016.

Sauf que jeudi le 23 mars, des informations sont apparues selon lesquelles le grand jury chargé de l'enquête de M. Bragg n'entendrait pas l'affaire Trump, ce qui aurait pour effet de retarder une éventuelle mise en accusation. Entre-temps, les Républicains de la Chambre des représentants ont exigé des explications de la part du procureur Bragg, certains d'entre eux estimant que son enquête constitue une vendetta politique. En réponse, M. Bragg a été contraint de considérer la prédiction d'inculpation de M. Trump comme étant fausse. Cette « affaire » est maintenant qualifiée d'« Affaire Zombie ».(Source : [washingtonexaminer](https://www.washingtonexaminer.com))

Pour les lecteurs de Dreuz, j'ai traduit pour l'Introduction une partie de l'article de Kaelan Deese, journaliste à la Cour suprême pour le Washington Examiner, paru le 24 mars, et l'article de Nick Arama, paru sur le site de RedState, le 23 mars.

La procédure du grand jury contre Trump vient de prendre un nouveau tournant qui soulève davantage de questions

Le procureur de Manhattan, Alvin Bragg, est-il en train de se dégonfler maintenant que d'autres éléments ont été révélés sur le fait que son affaire contre le Président Donald Trump ressemble de plus en plus à un canard boiteux ?

Il a essuyé de nombreuses critiques pour avoir ciblé politiquement M.Trump.

Les Républicains de tous bords, même les Never Trumpers, ont condamné cette action politique et ont souligné ses effets dangereux sur le caractère sacré de l'État de droit. Comme nous l'avons rapporté, les procédures du grand jury ont été retardées mercredi en raison de rapports concernant l'audition d'un autre témoin, de « dissensions » dans les rangs du bureau du procureur, ainsi que de fuites selon lesquelles M. Bragg avait du mal à convaincre le grand jury en raison de la « faiblesse » de l'affaire.

Comme je l'ai écrit auparavant, vous savez à quel point c'est un problème pour un procureur qui peut généralement « inculper un sandwich au jambon », en particulier dans la très gauchiste ville de New York.

Des sources ont dit à *Fox News* qu'il y avait une possibilité très réelle que M. Bragg décide de ne pas aller jusqu'à inculper Donald Trump.

Comme je l'ai rapporté lundi, le témoin Robert Costello a déclaré qu'il pensait avoir réussi à convaincre certains membres du grand jury en leur disant que Michael Cohen n'était pas un témoin fiable, car il est un menteur pathologique.

Une source a confirmé à *Fox News* que le grand jury ne se réunirait pas non plus jeudi, le 23 mars concernant cette affaire. Comme il ne se réunit pas vendredi, cela signifie qu'il ne prendra pas de décision avant la semaine prochaine.

En fait, le grand jury se réunira sur d'autres sujets qui ne sont pas liés à cette affaire.

Ce nouveau retard renforce le sentiment que l'affaire bat de l'aile et que les membres du grand jury ne sont peut-être pas prêts à accepter ce que M. Bragg essaie de leur « vendre » d'après le reportage de *Fox News*. Comme nous l'avons déjà indiqué, M. Bragg lui-même ne souhaitait pas poursuivre l'affaire lorsqu'il a pris ses fonctions de procureur en janvier 2022 et a suspendu les poursuites « pour une durée

indéterminée »

Les procureurs fédéraux avaient également décidé de ne pas poursuivre l'affaire et la Commission électorale fédérale avait décidé de ne pas agir non plus.

L'affaire a été qualifiée de « juridiquement pathétique » par Jonathan Turley, professeur de droit à l'université George Washington, et de « manifestement politique » par Andrew McCarthy, ancien procureur adjoint des États-Unis.

On peut dire sans risque que M. McCarthy n'est pas un partisan de Donald Trump, et il n'a pas peur de dire ce qu'il pense.

On peut donc se demander pourquoi Alvin Bragg a repris l'affaire en mains à l'approche de l'élection présidentielle de 2024, alors que Donald Trump est désormais un candidat déclaré. Il est difficile de ne pas croire qu'il y a un ciblage politique en cours.

Les Républicains de la Chambre des représentants se sont penchés sur la question et le président de la Chambre, Kevin McCarthy, a qualifié cette affaire d' »abus de pouvoir » et cherche à savoir si M. Bragg a utilisé des fonds fédéraux dans le cadre de son action.

Il semble qu'il ait des difficultés à inculper ce « sandwich au jambon ».

Verrons-nous un acte d'accusation la semaine prochaine ?

On peut se poser la question, mais M. Bragg ferait mieux de renoncer avant de mettre encore plus les pieds dans les plats.

Reproduction autorisée avec la mention suivante : © Traduction de Magali Marc (@magalimarc15) pour [Dreiz.info](https://dreiz.info).

Source : [Redstate](https://www.redstate.com)

<https://www.europe-israel.org/2023/03/arrestation-de-donald-trump/>

[ump-le-procureur-bragg-semble-se-degonfler/](#)